



Synode
du 13 au 15 juin 2021 à Berne, BERNEXPO

**fondia – Fondation pour la promotion de la
diaconie communautaire dans le cadre de
l'Église évangélique réformée de Suisse EERS :
élection d'un membre du Conseil de fondation
pour le reste du mandat 2019 – 2022**

Proposition

Sur la base de l'Art VII des Statuts de la fondation, le Synode élit comme membre du Conseil de fondation de fondia pour le reste du mandat 2019 – 2022 :

- Andreas Burri

Bern, le 13 avril 2021
Église évangélique réformée de Suisse

Le Conseil	
La présidente	La directrice de la chancellerie
Rita Famos	Hella Hoppe

Andreas Burri remplace au sein du conseil Magaly Hanselmann, représentante de l'EPER, qui s'est retirée de son mandat en 2019.

Le Conseil de fondation de fondia – Fondation pour la promotion de la diaconie communautaire dans le cadre de l'Église évangélique réformée de Suisse EERS est composé actuellement des personnes suivantes, et ceci jusqu'à la fin du mandat 2019 – 2022 :

Membres	Roland Frey
	Esther Gaillard
	Jacqueline Lavoyer-Bünzli
	Rosemarie Manser (présidente)
	Annina Policante-Schön
	Liliane Rudaz-Kägi
	Stephan Schranz
	Simon Wyss